

Fonds Val d'Oise Territoires Liste des projets soutenus par le Département au second semestre 2025 :
--

Petite enfance : 409 371,79 euros investis par le Département

- **27 651,16 euros** à la commune d'Eaubonne pour la réhabilitation de locaux pour le déménagement de la halte-garderie
- **258 952,19 euros** à la commune de Mériel pour le déménagement avec l'extension de la crèche La souris Verte et création d'un lieu d'accueil enfants-parents
- **17 793,43 euros** à la commune de Montsoult pour la mise en conformité et la requalification de la halte-garderie « Le Repaire des Petits Loups » en micro-crèche
- **104 975 euros** à la commune de Saint-Gratien pour le déménagement du Relais Petite Enfance

Santé : 446 597,34 euros investis par le Département

- **63 820 euros** à la commune de Corneilles-en-Parisis pour la création d'une maison médicale Place Brigadière Jean-Philippe
- **212 500 euros** à la commune de Goussainville pour la construction d'une maison de santé Quartier des Grandes Bornes Elargies
- **47 250 euros** à la commune de L'Isle-Adam pour l'acquisition et l'aménagement d'une maison médicale
- **101 401,22 euros** à la commune de Saint-Gratien pour l'acquisition et l'aménagement d'un logement en deux cabinets médicaux
- **21 626,12 euros** à la commune de Viarmes pour la rénovation et l'aménagement de cabinets médicaux

Solidarité : 566 434,81 euros investis par le Département

- **7 684,81 euros** à la commune de Franconville-la-Garenne pour le remplacement de l'auvent à l'Espace Fontaines
- **558 750 euros** à AB Habitat pour la réhabilitation des résidences autonomie Ambroise Croizat et Jean Baillet à Argenteuil

Mobilité : 1 942 397,56 euros investis par le Département

- **63 963 ;98 euros** à la commune d'Argenteuil pour l'aménagement d'une voie verte chemin de halage
- **37 500 euros** à la commune de Beauchamp pour des travaux de voirie avenue des Sapins

- **26 125 euros à la commune de Bezons** pour l'aménagement d'une coulée verte allée des Tournesols à Bezons
- **11 093,33 euros** à la commune de Butry-sur-Oise pour des travaux de voiries, rue des Rayons, allée des Marronniers, angle rue Richebout / rue Pasteur et rue Massenet
- **33 437,99 euros** à la communauté de communes Carnelle Pays-de-France pour des travaux de voirie rue Regnault à Mareil-en-France, rue de Seugy à Viarmes, rue de Bellefontaine à Puiseux-en-France, route de Boran à Viarmes et création d'une bretelle d'accès au futur tiers-lieu à Villaines-sous-Bois
- **21 046,26 euros** à la communauté de communes Haut Val d'Oise pour l'aménagement d'une voie verte rue Etienne Dolet à Persan
- **90 686,48 euros** à la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise pour l'aménagement de 3,1 km de voies vertes de 3 mètres de large à Osny, reliant la Chaussée de Puiseux, Cergy-Saint-Christophe et les zones d'activités
- **75 000 euros** à la commune de Cergy pour des travaux de réfection du pont de Ham, de la passerelle des Plants et de la passerelle des Touleuses
- **37 500 euros** à la commune de Corneilles-en-Parisis pour des travaux de réfection de la rue du Général Sarrail (entre la rue de Reims et le boulevard de Lorraine)
- **15 257,16 euros** à la commune de Domont pour des travaux de voirie rue Carnot
- **37 500 euros** pour la commune d'Eaubonne pour des travaux de voirie rue des Bussys
- **68 578,50 euros** à la commune d'Ennery pour des travaux d'aménagement d'un parking place de la Mare et des travaux d'enfouissement des réseaux et de requalification de la rue de la Mare
- **37 500 euros** à la commune d'Enghien-les-Bains pour des travaux de requalification de la couche de roulement avec remplacement des joints de dilatation du parking Foch
- **15 000 euros** à la commune d'Eragny pour l'aménagement d'un parvis au niveau du groupe scolaire Simon Veil, avenue Roger Guichard
- **38 744,77 euros** à la commune d'Ermont pour des travaux de voirie, rues Saint-Flaive et Président Kennedy et la réhabilitation d'un chemin piéton de secours permettant l'accès à l'école maternelle Victor Hugo 1
- **37 500 euros** à la commune de Fosses pour des travaux de voirie rue César Franck et la création d'un parking rue de la Mairie
- **7 096,88 euros** à la commune de Genainville pour des travaux de voirie rue de la Cavée Chatelin
- **120 000 euros** à la commune de Goussainville pour des travaux d'enfouissement des réseaux et de requalification boulevard Paul Vaillant Couturier
- **216 491,50 euros** à la commune de La Frette-sur-Seine pour des travaux de voirie et d'enfouissement des réseaux quai de Seine, l'aménagement d'une voie verte Quai de Seine et l'aménagement de stationnements vélos rue du Château

- **60 000 euros** à la commune du Mesnil-Aubry pour des travaux de voirie et d'enfouissement des réseaux rue de Paris
- **22 941,08 euros** à la commune de Luzarches pour des travaux de voirie et d'aménagements de sécurité routière
- **9 471,57 euros** à la commune de Marines pour des travaux de voirie rue du Heaulme et chemin de la Mare à Gosse
- **16 575,44 euros** à la commune de Mériel pour des travaux de voiries avenue de la Gare, rue Montebello, angle rue Massenet / Villiers Adam, sente des Gardes, rue de la Faisanderie, rue de l'Eglise, rue du Bac, rue Schweitzer
- **6 343,65 euros** à la commune de Montreuil-sur-Epte pour des travaux de voirie, chemin du Rustillon
- **37 500 euros** à la commune de Nointel pour des travaux de réfection du cheminement piétonnier et de la rive de chaussée, avenue de la Gare
- **4 460,47 euros** à la commune de Noisy-sur-Oise pour des travaux de sécurisation du carrefour rue de Beaumont, rue de Viarmes, rue de la République et travaux de signalisation horizontale divers
- **18 039,73 euros** à la commune de Parmain pour des travaux de voirie, quai des Saules, chemin de Halage et rue du Général de Gaulle
- **30 184,73 euros** à la commune de Persan pour la création de deux plateaux surélevés rue Elie et Corentin Quideau
- **89 363,65 euros** à la commune de Saint-Gratien pour des travaux de réfection de voirie, avenue Gabriel Péri et la requalification de l'avenue d'Orgeval et des voiries adjacentes
- **37 500 euros** à la commune de Saint-Ouen l'Aumône pour des travaux de voirie rue d'Eragny
- **120 000 euros** à la commune de Saint-Leu-La-Forêt pour des travaux d'enfouissement des réseaux et de requalification de la rue de la Paix
- **8 262,50 euros** à la commune de Saint-Prix pour l'installation de stationnements vélos et trottinettes sur douze sites identifiés sur le territoire de la commune
- **48 675 euros** à la commune Saint-Brice-sous-Forêt pour l'aménagement d'une liaison douce allée du Professeur Dubos.
- **36 199,67 euros** à la commune de Sannois pour des travaux de requalification de la rue de la Pointe Robert et des travaux de signalisation aux abords des écoles
- **24 971,81 euros** à la communauté de communes Sausseron Impressionnistes pour des travaux de voirie, rue Georges Duhamel à Hérouville-en-Vexin
- **207 625 euros** à la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts pour la création de deux voies vertes, la requalification d'une voie verte existante

et l'aménagement d'un double sens cyclable avec piste / bande cyclable sur la liaison 1 L'Isle-Adam et sur la liaison 6 Méry-sur-Oise

- **73 711,50 euros** au syndicat intercommunal d'électricité et réseaux de câbles du Vexin pour des travaux d'enfouissement des réseaux rue de la Côte à Pigeon et rue du Clos Lointier à Saint-Gervais et des travaux de rénovation de l'éclairage public sur les communes de Wy-dit-Joli-Village et du Perchay
- **24 203,68 euros** à la commune de Soisy-sous-Montmorency pour des travaux de voirie rue du Petit Grill
- **37 500 euros** à la commune de Vauréal pour des travaux de réfection de voiries, rue des Rouges Gorges, avenue Pierre Brasseur, rue de l'Armoise, rue de l'Eau Vive, rue des Groues, rue du Fest-Noz, avenue Michel Colucci, rond-point Jacques Brel, avenue Jacques Brel et rue du Voyage
- **37 500 euros** à la communauté de communes Vexin Val-de-Seine pour des travaux de réfection de voiries, rue du Parc à Saint-Cyr-en-Arthies, route de Wy à Wy-dit-Joli-Village, route de Magny à Hodent, rue de Copierres et route de la vallée à Ambleville et rue du Val et Côte Saint-Leu à Chaussy
- **1 346,25 euros** à la commune de Wy-dit-Joli-Village pour des travaux de voirie chemin des Coutures

Education : 4 164 245,81 euros investis par le Département

- **214 132,61 euros** à la commune d'Argenteuil pour des travaux de rénovation et de réfection au sein des écoles Orgemont, Joliot Curie, Paul Vaillant-Couturier, Sadi Carnot, Jules Ferry, Croix Duny, Marcel Cachin, Coteaux, Pauline Kergomard, Françoise Dolto, Paul Langevin et Simone Veil
- **67 119,75 euros** à la commune de Beauchamp pour des travaux de transformation de deux logements en salles de classe au sein de l'école Louis Pasteur
- **3 732,87 euros** à la commune de Belloy-en-France pour des travaux d'installation d'une aire de jeux au sein de la cour de récréation de l'école maternelle Albert Boucher
- **9 438,20 euros** à la commune de Bernes-sur-Oise pour des travaux d'aménagement d'une salle de classe et d'un dortoir au sein de l'école maternelle Bois Pierrot
- **8 915,72 euros** à la commune de Boissy-l'Aillerie pour des travaux de réfection des toitures : remplacement de l'ensemble des nœuds et des rives au sein de l'école maternelle Charles Perrault et de l'école élémentaire Jean de La Fontaine
- **39 864,83 euros** à la commune de Bouffémont pour des travaux de restructuration du bâtiment existant par la construction sur la toiture terrasse actuelle de deux sanitaires (enfant et adulte) et de deux locaux de stockage ainsi que des travaux de réhabilitation au sein du groupe scolaire Le Village, suppression des sanitaires vétustes de l'école maternelle pour la création d'un local ménage, pose de plafonds au rez-de-chaussée du bâtiment de l'école élémentaire et élargissement du portail existant
- **4 318,35 euros** à la commune de Bray-et-Lu pour des travaux de remplacement des portes du bâtiment 1 au sein du groupe scolaire de l'Epte

- **28 053,54 euros** à la commune de Corneilles-en-Parisis pour des travaux de rénovation et d'entretien au sein du groupe scolaire Saint-Exupéry
- **2 820 euros** à la commune de Courdimanche pour des travaux de rénovation, d'étanchéité et de sobriété énergétique au sein des groupes scolaires Les Croizettes et André Parrain
- **21 322,32 euros** à la commune de Domont pour des travaux de peinture et d'installation de sols souples au sein de l'accueil de loisirs sans hébergement de l'école élémentaire Jean Moulin et travaux de rénovation et d'isolation de la toiture de l'école maternelle Louis Pasteur
- **8 734,58 euros** à la commune d'Eragny-sur-Oise pour des travaux de réfection complète du deuxième bloc sanitaire (peinture, sol, remplacement des WC et lavabos, des luminaires, du faux plafond et reprise des canalisations) au sein de l'école maternelle Pablo Néruda
- **99 661,34 euros** à la commune d'Ermont pour des travaux d'isolation thermique (remplacement des menuiseries, mise en place de stores et application d'un revêtement thermo-réfléchissant pour toiture-terrasse) au sein des écoles élémentaires Louis Pasteur et Victor Hugo, et des travaux de réfection complète des sanitaires « garçon » (menuiserie, peinture, faux-plafond, sol, remplacement des WC, et lavabos pose de radiateur et sèche main électrique) au sein de l'école élémentaire Victor Hugo
- **94 524,96 euros** à la commune de Franconville-la-Garenne pour des travaux de rénovation de la terrasse, l'issue de secours, du premier étage et installation d'une alarme anti-intrusion au sein du groupe Gare-René Watrelot ; des travaux d'installation d'un auvent, de brise-vues et d'une VMC au sein de l'école maternelle Bel-Air ; des travaux de réfection de la cour de récréation au sein de l'école maternelle Côte-Rôtie ; des travaux de remplacement du système de sécurité incendie au sein du groupe scolaire Fontaine Bertin ; des travaux de rénovation du système d'éclairage, remplacement des menuiseries de l'office au sein du groupe scolaire Ferdinand Buisson ; des travaux de réaménagement des circulations au sein du côté gauche du premier étage de l'école élémentaire Sadi Carnot ; des travaux d'isolation par la mise en place d'une surprotection thermo rétractable sur les toitures des bâtiments au sein de l'école maternelle Bel Air et du groupe scolaire Sadi Carnot, des travaux de remplacement des menuiseries extérieurs au sein des écoles élémentaires Jules Ferry et La Source, des travaux de réhabilitation des circulations du deuxième étage (réfection de sols et des peintures, remplacement des cloisons, des faux plafonds et des luminaires) au sein de l'école élémentaire Jules Ferry et des travaux de restructuration au sein des écoles Fontaine Bertin, Bel Air et Ferdinand Buisson en vue d'ouverture de classes
- **6 881,50 euros** à la commune de Frémainville pour des travaux d'aménagement et de rénovation au sein de l'école du Verger
- **62 525,93 euros** à la commune de Garges-lès-Gonesse pour la seconde phase de travaux de rénovation, de restructuration et de mise aux normes de sécurité au sein du groupe scolaire Robespierre
- **14 292,45 euros** à la commune de Plessis-Bouchard pour des travaux de remplacement des fenêtres de toit de l'école maternelle Les Hauts Saint-Nicolas et des travaux de rénovation (réfection de la peinture et remplacement du système d'éclairage) au sein des écoles maternelles Anne Frank et Les Hauts Saint-Nicolas ainsi qu'au sein des écoles élémentaires Frédéric Gaillardet et Saint-Exupéry

- **1 620,92 euros** à la commune de Perchay pour des travaux d'aménagement d'une salle de classe en dortoir et la création de sanitaires adaptés aux élèves de maternelle au sein de l'école primaire communale
- **8 607,30 euros** à la commune de Luzarches pour des travaux de rénovation et d'aménagement au sein de l'école maternelle Rosemonde Gérard et de l'école élémentaire Louis Juvet
- **1 163,25 euros** à la commune de Mareil-en-France pour des travaux de sécurité par la pose d'une clôture au sein de l'école élémentaire André Jumentier
- **5 720,25 euros** à la commune de Mériel pour l'acquisition d'équipement, de matériel et de mobiliser ainsi que des travaux de sécurisation, d'accessibilité et de rénovation énergétique au sein des écoles Centre, Château Blanc et Henri Bertin
- **2 119,93 euros** à la commune de Montlignon pour des travaux de rénovation et de mise aux normes techniques (remplacement du système de ventilation, des stores et du four de la restauration scolaire) au sein du groupe scolaire Lucien Bunel
- **14 325,75 euros** à la commune de Nesles-la-Vallée pour des travaux de rénovation (pose de sol souple dans une classe, réfection des peintures, remplacement des menuiseries et réfection des sanitaires) au sein du groupe scolaire Jean de Santeuil
- **17 182,53 euros** à la commune de Nointel pour des travaux de remplacement des menuiseries et installation d'une pompe à chaleur de l'école maternelle, remplacement de la porte de service des sanitaires de l'école élémentaire et réfection de la cour de récréation au sein du groupe scolaire communal
- **52 370,30 euros** à la commune d'Osny pour des travaux de réfection et d'aménagement des cours de récréation maternelle et élémentaire en cours oasis au sein du groupe scolaire Lameth
- **23 810,50 euros** à la commune de Pontoise pour des travaux de renaturation et d'aménagement de la cour de récréation au sein du groupe scolaire Ducher
- **19 383 euros** à la commune de Saint-Gratien pour des travaux d'installation d'un système anti-intrusion dans le cadre du plan de prévention et de mise en sûreté (PPMS) au sein des écoles Grusse Dagneaux, Jean Jaurès, Jules Ferry, Pauline Kergomard, Edouard Herriot, Jean Moulin, Jean Sarrailh, Jean Zay et Raymond Logeais
- **46 782 euros** à la commune de Saint-Ouen l'Aumône pour des travaux d'aménagement de la cour de récréation (renaturation et désimperméabilisations des sols, mise en place d'un carré potager, de mobilier aire de jeux) au sein de l'école élémentaire La Prairie
- **2 401,50 euros** à la commune de Santeuil pour des travaux de réfection et de sécurisation au sein de l'école communale
- **36 030,75 euros** à la commune de Taverny pour des travaux de désamiantage et de remplacement des sols souples au sein de l'école maternelle Charles Perrault et de l'école élémentaire Marcel Pagnol

- **41 118,71 euros** à la commune de Vauréal pour des travaux de réfection et d'aménagement au sein des groupes scolaires Les Toupets, Les Groues et Les Sablons
- **182 653,74 euros** à la commune de Villiers-le-Bel pour des travaux de reconstruction de la toiture de l'école élémentaire La Cerisaie
- **1 900 000 euros** à la commune d'Herblay-sur-Seine pour la construction d'un nouveau groupe scolaire au sein du quartier des Tartres qui comprendra 12 salles de classe et une demi-pension
- **1 119 561,75 euros** à la commune de Sarcelles pour des travaux d'extension et de la demi-pension et de l'école maternelle Marius Delpéch qui comprendra 10 salles de classe après travaux (absorption des classes de l'école maternelle Jean Macé)

Environnement : 3 654 105,18 euros investis par le Département

- **561 650,75 euros** au Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la Région de l'Isle-Adam (SIAEP), pour la sécurisation du forage CASSAN 3 dans le cadre de la déclaration d'utilité publique et la réhabilitation du réseau d'eau potable rue du Général de Gaulle à Parmain
- **51 119,10 euros** au Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la Région de Montsoult (SIAEP), pour le renouvellement de canalisations d'eau potable au niveau des rues autour de l'église sur la commune de Maffliers et des travaux de sécurisation des installations du SIAEP de la Région de Montsoult dans le cadre de son plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux
- **20 506,74 euros** au Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (SIAEP) du Vexin Ouest pour des études et travaux de sécurisation des installations dans le cadre du Plan de Gestion de Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE)
- **33 315,88 euros** au Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants d'Asnières-sur-Oise (SIECCAO) pour des travaux de mise en œuvre d'un dispositif de vidéoprotection sur les ouvrages de production d'eau potable
- **197 889,87 euros** au Syndicat intercommunal des eaux de la Vallée de l'Aubette (SIEVAM) pour des travaux de réhabilitation de trois châteaux d'eau sur les communes de Théméricourt et d'Avernes, la modification du système de télésurveillance et la réhabilitation du réseau d'eau potable de la rue de la Libération à Condécourt
- **137 072,10 euros** à la commune de Vienne-en-Arthies pour la création de réseau d'assainissement collectif à Vienne-en-Arthies
- **15 826,50 euros** au Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome (SIAA) pour des travaux de réhabilitation de l'assainissement non collectif de 245 installations sur les communes de Theuville, Charmont, Amenucourt, Chérence, Guiry-en-Vexin, Le Heaulme, Menouville et Moussy
- **520 150,54 euros** au Syndicat intercommunal d'assainissement de Parmain L'Isle-Adam (SIPIA) pour la création d'un bassin de rétention et ouvrages annexes, rue Chantepie Mancier à L'Isle-Adam

- **408 517,46 euros** au Syndicat intercommunautaire pour l'assainissement de la région de Cergy-Pontoise et du Vexin (SIARP) pour la création d'un réseau d'assainissement et d'une station d'épuration sur la commune de Neuilly-en-Vexin
- **136 695,03 euros** au Syndicat intercommunal pour la collecte et le traitement des eaux usées dans le Bassin du Sausseron (SICTEU) pour l'étude de l'évolution de la station d'épuration de Butry-sur-Oise et des travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées : allée Florentin, Sente du Vas et Allée Saint-Denis à Nesles-la-Vallée
- **4 273,50 euros** au Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Agly (SMBVA) pour l'étude hydraulique de la gestion des ruissellements de la Chaussée Jules César à Saint-Gervais
- **6 442,42 euros** à la commune de Chaumontel pour l'acquisition des parcelles AD82 et AD83, situées rue des Brûlis, dans le périmètre de l'espace naturel sensible (ENS) local « Les Brûlis »
- **12 527,64 euros** à la communauté de communes Carnelle Pays-de-France pour la restauration, la valorisation et la sécurisation du chemin de randonnée, inscrit au PDIPR (CR06), allant de Maffliers à Villaines-sous-Bois
- **135 320 euros** à la commune d'Argenteuil pour des travaux de végétalisation liés au projet de valorisation du chemin de Halage et la rénovation de l'éclairage public de l'avenue Gabriel Péri
- **761 996,02 euros** à la communauté d'agglomération Val Parisis pour l'aménagement du pôle gare de Pierrelaye et de Sannois et la rénovation de l'éclairage public des communes de Beauchamp, Eaubonne, Ermont, La Frette-sur-Seine, Le Plessis-Bouchard, Pierrelaye et Saint-Leu-La-Forêt
- **36 987,17 euros** à la commune de Corneilles-en-Parisis pour la végétalisation des cours d'école
- **4 143 euros** à la commune de Montlignon pour la rénovation et l'embellissement du square Charles de Gaulle
- **119 558,32 euros** à la commune de Sannois pour la requalification de la plaine de jeux de l'Eglise et de la rue du 8 mai 1945
- **50 787,18 euros** à la commune de Taverny pour l'aménagement d'une cour oasis à l'école Marcel Pagnol
- **32 416,24 euros** à la commune de Fosses pour la rénovation énergétique du parc de l'éclairage public
- **160 414,66 euros** à la commune de Marines pour la rénovation énergétique du parc d'éclairage public
- **103 200 euros** à la commune de Presles pour la rénovation de l'éclairage public
- **6 419,85 euros** à la commune de Puiseux-en-France pour la 4^{ème} phase de la rénovation énergétique de l'éclairage public

- **11 280 euros** à la commune de Roissy-en-France pour des travaux de rénovation et de modernisation de l'éclairage public
- **111 602,85 euros** à la commune de Saint-Prix pour la rénovation de l'éclairage public en secteur nord
- **26 520 euros** à la commune de Viarmes pour la rénovation énergétique du parc d'éclairage public

Sécurité : 1 539 075,70 euros investis par le Département

- **5 928,92 euros** à la commune Mériel pour le remplacement de 2 verrières dans les locaux de la police municipale
- **37 953,82 euros** à la commune de Montigny-Lès-Cormeilles pour la réalisation de travaux permettant l'accueil de nouveaux agents de police municipale
- **3 466,20 euros** à la commune de Bessancourt pour l'achat d'un véhicule pour la police municipale
- **16 150,55 euros** à la commune de Garges-lès-Gonesse pour l'achat de deux voitures et deux motos pour la police municipale
- **4 387,94 euros** à la commune de Magny-en-Vexin pour l'achat d'un véhicule neuf pour la police municipale
- **5 829,99 euros** à la commune du Plessis-Bouchard pour l'achat d'un véhicule hybride pour la police municipale
- **6 000 euros** à la communauté d'agglomération de Roissy-Pays-de-France pour l'achat d'un véhicule hybride pour la police municipale
- **138 241,82 euros** à la commune d'Argenteuil pour l'installation de 7 nouvelles caméras et la modernisation du parc existant
- **32 223,70 euros** à la commune d'Arnouville pour l'installation de 9 nouvelles caméras
- **135 946,39 euros** à la commune d'Enghien-les-Bains pour l'installation de 15 nouvelles caméras et le remplacement de 2 caméras
- **1 480,12 euros** à la commune d'Eragny-sur-Oise pour l'installation de la fibre et l'acquisition d'un onduleur
- **33 514,48 euros** à la commune de Guiry-en-Vexin pour la mise en place d'un système de vidéoprotection comprenant 6 caméras
- **7 435,35 euros** à la commune du Plessis-Gassot pour l'acquisition de 2 caméras nomades et l'installation de 3 nouvelles caméras
- **4 117,67 euros** à la commune de Livilliers pour l'installation de 4 nouvelles caméras
- **12 029,32 euros** à la commune de Pontoise pour l'installation de 4 nouvelles caméras

- **120 768,29 euros** à la commune de Ronquerolles pour l'installation de 12 nouvelles caméras et la refonte de 8 caméras
- **553 150,98 euros** à la commune de Saint-Gratien pour l'installation de 69 caméras
- **12 968,89 euros** à la commune de Survilliers pour l'installation de 6 nouvelles caméras
- **350 601,46 euros** à la communauté d'agglomération Val Parisis pour l'installation de 79 nouvelles caméras
- **58 879,82 euros** à la commune de Vauréal pour l'installation de 27 nouvelles caméras et la refonte de 26 caméras

Revitalisation des commerces de proximité : 150 000 euros investis par le Département

- **150 000 euros** à la commune de Chaumontel pour la revitalisation du centre bourg par la reconversion de l'ancienne friche industrielle Védiaud

Culture & Patrimoine : 3 310 326,76 euros investis par le Département

- **327 994,50 euros** à la commune d'Argenteuil des travaux de restructuration et l'acquisition du mobilier pour la médiathèque Elsa Triolet
- **10 793,28 euros** à la Baillet-en-France pour la restauration de la cloche en bronze installée dans le clocher de l'église Saint-Martin
- **9 510 euros** à la commune de Beaumont-sur-Oise pour la remise en état du balcon de la médiathèque
- **3 720,54 euros** à la commune de Bezons pour l'acquisition d'équipement informatique et numérique pour la médiathèque Maupassant
- **750 000 euros** à la commune de Champagne-sur-Oise pour la construction d'un centre culturel
- **1 376,18 euros** à la communauté de communes de Carnelle Pays-de-France pour l'acquisition de mobiliers culturels pour les médiathèques d'Asnières-sur-Oise, Baillet-en-France, Montsoult et Luzarches
- **186 611,73 euros** à la communauté d'agglomération Cergy-Pontoise pour la mise en valeur par la lumière du patrimoine cergypontain
- **10 375 euros** à la commune de Chérence pour la restauration et la mise en valeur du hameau de Bézu phase 2
- **6 406,78 euros** à la commune de Domont pour des travaux de rénovation de la médiathèque Antoine de Saint Exupéry
- **3 377,99 euros** à la commune d'Herblay-sur-Seine pour la rénovation énergétique du théâtre Roger Barat

- **2 745,88 euros** à la commune de La Frette-sur-Seine pour des travaux de réhabilitation de la bibliothèque municipale
- **37 459,04 euros** à la commune de L'Isle-Adam pour l'acquisition de mobiliers culturels pour la médiathèque Georges Duhamel
- **70 818,25 euros** à la commune de Luzarches pour la restauration de la halle du centre-ville
- **266 717,50 euros** à la commune de Magny-en-Vexin pour la mise en sécurité de l'Hôtel de Brière et la phase 2 des travaux Eglise Notre Dame
- **359 124,02 euros** à la commune de Montigny-lès-Cormeilles pour l'aménagement d'un musée au sein de l'Hôtel de ville
- **1 767,15 euros** à la commune de Pontoise pour l'acquisition de matériel informatique pour les trois médiathèques de la commune
- **84 522 euros** à la commune de Presles pour la restauration intérieure de l'église Saint-Germain L'Auxerrois
- **11 250 euros** à la commune de Ronquerolles pour la restauration du lavoir de Ronquerolles
- **7 473,50 euros** à la commune de Sagy restauration des stalles 18^{ème} de l'Eglise Saint-Sulpice
- **1 026,26 euros** à la commune de Saint-Gervais pour l'acquisition d'une armoire ignifugée pour conservation des archives
- **18 466,43 euros** à la commune de Sannois pour la restauration couverture de la Maison du meunier
- **70 130,44 euros** à la commune Soisy-sous-Montmorency pour des travaux de mise en valeur de l'Eglise Saint-Germain de Soisy-sous-Montmorency
- **204 416,89 euros** à la commune de Taverny pour l'acquisition d'instruments de musique et d'écrans numériques interactifs au profit du conservatoire de musique à rayonnement départemental Jacqueline Robin
- **2 234,50 euros** à la commune d'Us pour l'acquisition de mobiliers culturels pour la médiathèque municipale
- **842 000 euros** à la commune de Villiers-le-Bel pour la construction d'un nouveau conservatoire
- **21 035,18 euros** à la communauté d'agglomération Val Parisis pour la mise en place d'un accès en libre-service et l'acquisition de matériel informatique pour la médiathèque de Sannois et des travaux de rénovation énergétique pour la médiathèque de Corneilles-en-Parisis et la médiathèque de Saint-Leu-La-Forêt

Sport : 5 728 457,22 euros investis par le Département

- **154 375 euros** à la commune d'Argenteuil pour la construction d'un club house et d'un parking au stade du Coudray
- **25 539,49 euros** à la commune d'Arnouville pour la réhabilitation de la charpente du gymnase de la nef
- **4 281,43 euros** à la commune d'Attainville pour la rénovation des sols sportifs de la plaine des sports
- **1 750 000 euros** à la commune de Bezons pour la construction d'une halle sportive à proximité du nouveau collège
- **19 589,85 euros** à la commune de Chars pour la construction d'un city stade
- **470 108,67 euros** à la communauté d'agglomération Val Parisis pour la rénovation énergétique du centre aquatique Les Océanides de Corneilles-en-Parisis, du centre aquatique Les Grands Bains du Parisis d'Herblay-sur-Seine, de la piscine intercommunale de Montigny-lès-Cormeilles, du centre aquatique Nymphéas à Pierrelaye et du centre aquatique Pierre Williot à Sannois
- **13 546,43 euros** à la commune de Corneilles-en-Parisis pour la réhabilitation du sol sportif de la grande halle du gymnase Léo Tavares
- **158 403,48 euros** à la commune de Domont pour la construction d'une aire de fitness au parc des Coquelicots et la réhabilitation de deux terrains synthétiques et de l'éclairage du stade des Fauvettes
- **1 437,16 euros** à la commune d'Ennery pour la réhabilitation de deux terrains de tennis
- **76 931,65 euros** à la commune d'Eragny-sur-Oise pour la rénovation de l'éclairage du terrain de football Louis Larue et la construction de deux pistes de padel et d'un court de tennis
- **3 457,37 euros** à la commune d'Ermont pour l'extension de l'espace pétanque à proximité du parc Beaulieu
- **24 033,71 euros** à la commune de Franconville-la-Garenne pour l'installation d'un garde-corps le long de la rampe de BMX la réhabilitation des menuiseries de la salle de judo, la mise aux normes d'accessibilité des portes d'entrée des trois courts de, la réhabilitation du dojo et des gradins de la salle omnisports du Centre de Sports et de Loisirs de Franconville ainsi que la rénovation de l'éclairage du terrain de rugby et l'installation d'un éclairage pour l'aire de lancer du stade Jean Rolland
- **59 444,99 euros** à la commune de Goussainville pour la restructuration des équipements sportifs du parc des Blatreux
- **1 349,02 euros** à la commune de Grisy-les-Plâtres pour l'installation d'aggrès de fitness au sein du parc « Sports et Loisirs »
- **12 303,75 euros** à la commune de La-Frette-sur-Seine pour la rénovation des équipements sports de la base de loisirs

- **9 154,01 euros** à la commune du Plessis-Bouchard pour la réhabilitation du toit et des sanitaires du gymnase Guillaumie et de l'éclairage du gymnase Alexopoulos
- **190 841,57 euros** à la commune de Mériel pour la rénovation de la toiture, de l'éclairage et de deux courts intérieurs des Tennis et la rénovation énergétique du gymnase Breittmayer
- **401 667,21 euros** à la commune d'Osny pour la réhabilitation d'un local associatif de la plaine des sports, la réhabilitation du gymnase La Bruyère 1 et l'étude de bonification énergétique
- **7 789,50 euros** à la commune de Parmain pour la réhabilitation de la toiture et l'installation d'un rideau séparateur au gymnase Alain Colas
- **79 395 euros** à la commune de Pontoise pour la réhabilitation du terrain synthétique au stade Nelson Mandela
- **84 836,63 euros** à la commune de Puiseux-en-France pour la rénovation de l'éclairage et des espaces extérieurs du gymnase André Malraux
- **36 237,59 euros** à la commune de Roissy-en-France pour la réhabilitation des espaces d'entraînement et du système d'entretien du golf et de la ciblirie du stand de tir
- **7 603,84 euros** à la commune de Saint-Brice-sous-Forêt pour la réhabilitation de l'éclairage des terrains de tennis du complexe sportif « La solitude » et du terrain de tir à l'arc
- **1 277 729,25 euros** au syndicat de communes pour l'étude, la réalisation et la gestion d'installations sportives (SCERGIS) pour la réhabilitation de la piste d'athlétisme, du terrain d'honneur de football en herbe en terrain synthétique, du terrain synthétique de football numéro 2, la restructuration du terrain de football et de rugby en herbe numéro 3, l'installation d'équipement au terrain de football numéro 4 et la rénovation de l'éclairage du complexe sportif Albert Schweitzer à Soisy-sous-Montmorency
- **150 000 euros** au syndicat intercommunal d'études et de réalisations d'équipements d'intérêt général de la Vallée de Montmorency (SIEREIG) pour la restructuration complète du plateau sportif André Messager à Taverny
- **150 000 euros** au syndicat intercommunal du CES de Nézant pour la rénovation du plateau sportif extérieur au gymnase de Nézant à Saint-Brice-sous-Forêt
- **67 588,50 euros** au syndicat intercommunal du lycée Saint-Saëns de Deuil-la-Barre pour la réhabilitation du terrain synthétique du complexe sportif Alain Mimoun
- **14 394,32 euros** au syndicat intercommunal des collèges des cantons de Marines et Vigny pour la rénovation du chauffage de la grande salle du gymnase de l'amitié à Marines
- **27 730,14 euros** à la commune de Taverny pour la réhabilitation de l'éclairage de trois équipements sportifs et la réhabilitation du sol sportif de la salle de tennis de table Thomas Bouvais
- **66 377,51 euros** à la commune de Viarmes pour la construction d'un pumptrack

- **296 089,17 euros** à la commune de Vigny pour la rénovation énergétique des locaux du stade municipal

Equipements publics : 3 216 534,06 euros investis par le Département

- **764 087,13 euros** à la commune d'Argenteuil pour la rénovation de l'Espace Mandela
- **76 556,79 euros** à la commune de Beaumont-sur-Oise pour le réaménagement de l'espace familial aire de jeux du Parc de la Mairie et la création d'un nouvel espace d'accueil à proximité de l'école la Fontaine Bleue
- **76 556,79 euros** à la commune de Bezons pour la création d'une maison des associations, maison de l'inclusion et service jeunesse
- **4 101,96 euros** à la commune de Boisemont pour la rénovation du sol de l'aire de jeux communale rue de l'Eglise
- **16 960,11 euros** à la commune de Butry-sur-Oise pour la rénovation de la Verrière
- **223 816,50 euros** à la commune de Cergy pour la création de la maison de quartier Grand Centre par la requalification du Carreau de Cergy
- **450 000 euros** à la commune de Chaumontel pour la requalification de la friche industrielle Vediaud
- **9 084,49 euros** à la commune de Commeny pour la rénovation, le réaménagement et l'installation de vidéo projection de la Mairie
- **33 202,99 euros** à la commune de Domont pour la rénovation des locaux du service municipal
- **14 562,50 euros** à la commune de Guiry-en-Vexin pour la rénovation énergétique de la salle des fêtes
- **41 125,41 euros** à la commune d'Herblay-sur-Seine pour la rénovation du Pôle Senior « la gloriette »
- **1 355,22 euros** à la commune du Plessis Luzarches pour des travaux de remplacement de la chaudière de la mairie et de la salle polyvalente
- **164 862,34 euros** à la commune de Marines pour la construction d'un centre technique municipal
- **48 798,40 euros** à la commune de Méry-sur-Oise pour l'aménagement du centre technique municipal avec requalification complète de l'aire de dépôt des déchets
- **12 673,21 euros** à la commune de Montsoult pour des travaux de mise en accessibilité du cimetière communal
- **790 767,56 euros** à la commune de Mours pour la construction d'une salle polyvalente multifonctionnelle

- **7 673,85 euros** à la commune de Nesles-la-Vallée pour la rénovation et la réparation des toitures du presbytère, du lavoir et de l'appentis
- **15 258,06 euros** à la commune de Parmain pour la réfection des cheneaux de la salle Jean Sament, l'isolation et l'étanchéité du toit du bâtiment comité parminoise de coordination de loisirs et de culture (CPCLC)
- **84 837,46 euros** à la commune de Roissy-en-France pour des travaux de réhabilitation des futurs locaux de l'Office de Tourisme
- **21 193,53 euros** à la commune de Saint-Clair-sur-Epte pour la rénovation thermique de la salle des Fêtes
- **2 483,85 euros** à la commune de Santeuil pour l'achat et l'installation d'une pompe à chaleur au sein de la mairie
- **197 355,73 euros** au syndicat intercommunal d'assainissement de Persan, Beaumont et Environs (SIAPBE) pour la rénovation énergétique des bureaux du syndicat

Contrat d'aménagement régional : 589 647,62 euros investis par le Département

- **289 647,62 euros** à la communauté de communes Carnelle Pays en France pour l'aménagement d'un parking favorisant les mobilités durables et complémentaire au tiers-lieu de Villaines-sous-Bois, la création d'un nouveau centre technique intercommunal à Villiers-le-Sec ainsi que l'aménagement et la restauration de l'enceinte historique de la Motte à Luzarches
- **300 000 euros** à la commune de Magny-en-Vexin pour la requalification de la rue de Crosne et l'aménagement du parking place de l'Europe